

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240702_P_097
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'un contrat avec la société Amiciel pour l'hébergement de la base de données du logiciel « Malice »

Le Président,

N° 20240702_P_097

Décide

De signer un contrat avec :

OBJET

SARL Amiciel
110 Avenue Barthélémy Buyer
69009 LYON

Pour l'hébergement de la base de données du logiciel « Malice » sur le serveur externalisé

Durée : 1 an à compter du 1^{er} mai 2024, reconduction tacite d'un an, deux fois maximum

Montant : 348.31€ HT soit 417.97€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 02 juillet 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240702-20240702_P_097-AU
Reçu le 11/07/2024